

La diaconie et le ministère du prêtre*

♦ PIERRE-YVES MATERNE

La diaconie est intimement liée aux ministères dans l'Église. D'abord, les termes de « ministère » et de « diaconie » désignent chacun l'idée de service. Ensuite, le ministère est fondé sur le Christ qui se met lui-même au service du peuple de Dieu. À la suite du Serviteur par excellence qu'est Jésus, les ministres (évêques, prêtres, diacres) sont envoyés pour exercer une diaconie à l'égard de toute personne. La diaconie ne se résume pas, bien qu'on l'entende parfois ainsi, au service de la charité compris comme action sociale d'entraide.

En effet, la diaconie comme service vise tout autant la prière et les sacrements (liturgie), la Parole (prédication, catéchèse) que l'humanité (diaconie au sens strict). Bien que la seconde moitié du xx^e siècle ait été marquée par une polarisation entre les prêtres engagés dans le monde (sur le mode de l'Action catholique, notamment) et les prêtres plus préoccupés de liturgie, il apparaît que ce clivage ne fonctionne plus ainsi de nos jours.

S'il faut constater qu'une jeune génération de prêtres s'investit plus spontanément dans le service de la prière et de la Parole, ce n'est pas par désintéret pour les souffrances humaines et les injustices sociales. Ceci étant, leur façon de répondre à ces défis passe peut-être plus directement par la spiritualité et l'action liturgique. Ceci rappelle que l'action diaconale dans le monde prend sa source dans le mystère du Christ célébré et que, comme Benoît XVI l'a souligné, cette action diaconale est une façon de proclamer l'amour de Dieu au cœur du monde¹. Autrement dit, la diaconie de l'Église ne se résume pas à de l'humanitaire. Beaucoup de nos contemporains, tous types de conviction confondus, sont très actifs et très généreux sur ce plan

* Cette contribution a pris naissance lors d'une intervention à Strasbourg, devant les prêtres récemment ordonnés des diocèses de l'Est. Ces jeunes vicaires, pour la plupart, ressentaient le besoin de resituer la diaconie dans le cadre de l'action liturgique de l'Église. Mon propos a notamment été de montrer en quoi la diaconie faisait partie de la Tradition ecclésiale et de l'identité du prêtre. Mais j'ai voulu souligner que la mission des prêtres est aussi de veiller à nourrir l'action de communautés qui soient au service du monde. Je remercie le P. Philippe Aviron-Violet (Colmar) et son équipe d'avoir rendu cette rencontre possible.

1. Voir l'encyclique *Deus Caritas est* (DCE), publiée en 2005.

(Restos du cœur, Amnesty, Croix-Rouge...). Personne n'attend d'ailleurs que les ministres soient des champions de l'humanitaire ! C'est vrai qu'une grande figure comme l'Abbé Pierre nous rappelle qu'on peut aussi être prêtre et créatif sur le terrain de la solidarité. Si l'on ne peut remplacer la vie spirituelle et la formation chrétienne par le « caritatif », il faut bien reconnaître que ce dernier doit être nourri par l'Église. C'est ici que les ministres ont une responsabilité immense, dans le fait d'enraciner spirituellement et de nourrir intellectuellement les engagements des chrétiens, tout comme dans le devoir de faire de leurs communautés des communautés de service qui témoignent « en actes » de l'amour de Dieu pour l'humanité. Par conséquent, le ministre a pour mission de tenir ensemble les trois grandes tâches de l'Église que sont la *leiturgia*, la *marturia* et la *diakonia* (DCE, n° 25).

Les prêtres exercent une triple diaconie au service de l'amour de Dieu

L'on peut dire que le prêtre assure une diaconie à un *triple niveau* : la Parole (diaconie de la Parole), la liturgie (diaconie de la liturgie) et le gouvernement (diaconie de la communion). Faut-il considérer que la « diaconie de l'amour » soit un quatrième niveau ? Le service de la charité n'est-il pas plutôt transversal ? En effet, cette triple diaconie est elle-même au service de l'amour de Dieu pour l'humanité. Le service de la Parole a pour finalité la conversion pour vivre l'amour de Dieu et des frères. Le service de la liturgie a aussi pour but de participer à l'amour divin. Le service de la communauté (gouvernement) est aussi le moyen au service d'une communion dans l'amour de tous les membres de la communauté, sans se limiter à ceux qui font partie du même groupe ou de la même Église.

Si l'on envisage la diaconie comme service des plus pauvres, on se souviendra que cette tâche a été confiée aux diacres pour que les prêtres puissent se consacrer à l'annonce de la Parole et à la présidence de la communauté qui célèbre (voir Actes 6). Le prêtre a une responsabilité propre pour les trois *munera* (enseigner, sanctifier, gouverner)². Cependant, en tant que président de la communauté, il doit organiser la diaconie en s'appuyant sur ses membres. À la différence d'autres domaines comme la catéchèse, la diaconie ne fonctionne pas sur mode de délégation. C'est une responsabilité de chaque fidèle. Cela ne signifie pas que c'est leur affaire à eux et que le prêtre pourrait s'en désintéresser au profit de tâches plus « religieuses ». Il paraît donc important de rappeler que le prêtre est lui-même impliqué dans la mesure où son ministère est une participation au sacerdoce du Christ, ainsi que nous allons le voir.

Les prêtres, porteurs de la Bonne Nouvelle aux pauvres

L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a consacré par l'onction pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur (Lc 4,18-19, cf. Is 61,1-2).

C'est dans cette perspective missionnaire que le pape Jean-Paul II comprend le ministère presbytéral. Dans son exhortation apostolique post-synodale

L'auteur

Frère Pierre-Yves Materne, dominicain, né en 1975, a mené une recherche post-doctorale sur la diaconie à l'Institut catholique de Paris (chaire Jean-Rédhain) durant l'année 2010-2011. Docteur en théologie de l'université de Louvain (Belgique), il est responsable des études des dominicains francophones de Belgique. Il est également chercheur associé à l'Institut Chenu de Berlin et enseignant à Domuni (Université des dominicains sur Internet).

2. Voir canon 519.

Pastores dabo vobis (1992), il envisage donc « le sacerdoce ministériel comme participation au sacerdoce même de Jésus Christ, dans l'Église » (n° 11). C'est à l'intérieur de l'Église comme mystère de communion trinitaire et comme réalité apostolique que se révèle toute identité chrétienne, et donc aussi l'identité spécifique du prêtre et de son ministère. Le prêtre est envoyé pour servir l'Église et le monde en étant lui-même participant à l'action du Christ serviteur. À l'image du Bon Pasteur, il connaît les personnes qui lui sont confiées et offre sa vie pour elles, car il veut les rassembler autour de son Seigneur.

Le concile Vatican II a mis en évidence la proximité pastorale des prêtres avec ceux qui « leur sont confiés d'une manière spéciale » (*Presbyterorum Ordinis* [PO], n° 6), à savoir les pauvres et les plus faibles. Une place spéciale est aussi donnée aux malades : les prêtres « auront un très grand souci des malades et des mourants : ils les visiteront et les reconforteront dans le Seigneur ». Le texte n'oublie pas le souci pastoral envers les étrangers (PO, n° 6).

Les prêtres sont poussés par la charité du Christ à nouer des relations de fraternité et de service avec tout homme. Si Jean-Paul II reprend le souci privilégié du prêtre envers les plus petits, déjà affirmé lors du dernier Concile, il l'articule à l'idée du dialogue et de la fraternité, au cœur de la mission. Le prêtre est un homme de communion qui devient fraternel pour toute personne, par-delà toutes les frontières.

« Il doit être [...] homme de la mission et du dialogue. Profondément enraciné dans la vérité et dans la charité du Christ, et animé du désir et de la nécessité intérieure d'annoncer à tous le salut, il est appelé à nouer avec tous les hommes des rapports de fraternité et de service, dans une recherche commune de la vérité, en travaillant à promouvoir la justice et la paix. Il doit nouer ces rapports fraternels en premier lieu avec les frères des autres Églises et des confessions chrétiennes, mais aussi avec les fidèles des autres religions, avec les hommes de bonne volonté, et, d'une manière spéciale, avec les pauvres et avec les plus faibles, ainsi qu'avec tous ceux qui aspirent, sans le savoir ou sans l'exprimer, à la vérité et au salut apporté par le Christ, selon la parole et l'exemple de Jésus [voir Mc 2,17] » (*Pastores dabo vobis* [PDV], n° 18).

Les prêtres, serviteurs de la communion et de la fraternité

Les prêtres sont des serviteurs de la communion parce que, en coopérant étroitement avec l'évêque et les autres prêtres, ils travaillent à l'unité de l'Église dans le respect des différentes vocations, et des multiples charismes et services divers. Ils veillent à ce que la communion et la fraternité ne soient pas retenues par des frontières humaines, par des préjugés ou des habitudes. L'ecclésiologie de communion est constitutive de l'identité du prêtre, dans la mesure où la communion est la finalité de son envoi en mission (PDV, n° 12). L'engagement du pasteur au service de l'Église implique la communion avec l'évêque et les autres ministres ordonnés. « La charité pastorale exige donc des prêtres, s'ils ne veulent pas courir *pour rien*, un travail vécu en communion permanente avec les évêques et autres frères dans le sacerdoce » (PO, n° 14). La charité pastorale suppose un agir en communion ecclésiale mais également, et surtout, une « suite de Jésus » dans le service, développant une attitude « extrêmement humaine envers tous les hommes » (PO, n° 6). C'est d'ailleurs cette pratique de la charité qui permet au pasteur d'unifier sa vie et son action (PO, n° 14).

La communion des pasteurs avec leurs pairs, au sein du presbyterium, a également une portée diaconale. En effet, les prêtres sont toujours moins nombreux à assurer les charges paroissiales et pastorales. Pour une bonne part de l'activité pastorale, ils peuvent compter sur l'engagement des laïcs. Toutefois, ils demeurent directement chargés du gouvernement et de la célébration des sacrements. Une solidarité entre les prêtres est donc nécessaire et met en œuvre la charité. Les prêtres ont besoin de prendre soin les uns des autres (surtout les plus âgés et les malades) et la fraternité qui les anime constitue un signe pour le monde.

Les prêtres, éducateurs de la charité

Le pasteur a le souci de conduire les baptisés vers le plein développement de leur vocation baptismale. Il a donc la responsabilité d'éduquer les croyants à vivre une charité concrète, à développer le sens de la diaconie comme service de la charité (PO, n° 6). Les chrétiens ne doivent pas vivre en se souciant seulement d'eux-mêmes, mais ils doivent se mettre au service des autres.

Le Concile rappelle que les prêtres vivent « au milieu des laïcs » pour les amener à l'unité de l'amour (PO, n° 9). Pour annoncer l'amour de Dieu à l'extérieur, l'Église doit déjà vivre au maximum cette réalité à l'intérieur. L'amour de Dieu implique un accueil inconditionnel d'autrui. Le prêtre doit éduquer à cet amour sans condition que les fidèles ont à vivre dans et hors de la communauté chrétienne. La force pédagogique des prêtres reposera d'abord sur le témoignage personnel. Les prêtres sont en effet « disciples du Seigneur » et « défenseurs du bien commun » (PO, n° 9).

Les prêtres peuvent aider aussi les laïcs à « lire dans les événements, petits ou grands, ce que Dieu attend d'eux » (PO, n° 6). Ils doivent d'ailleurs « écouter volontiers les laïcs pour pouvoir avec eux lire les signes des temps » (PO, n° 9). Il nous semble qu'on peut reprendre ici la fameuse triade du cardinal Cardijn qui a marqué l'Action catholique : « Voir, juger, agir. » Les ministres ont aussi pour tâche d'aider les chrétiens à « ouvrir les yeux » (observer, prendre conscience), à « analyser » (jugement critique et prudentiel) et à « passer à l'action » (organisation, plan, mise en œuvre). Cette démarche a montré sa force dans l'histoire et garde encore aujourd'hui sa pertinence. Toutefois, contrairement à ce qui a parfois prévalu par le passé, ce n'est pas l'agir en tant que tel qui est recherché mais l'agir en raison du Christ, en raison de l'amour de Dieu pour l'humanité. La dimension pragmatique de toute diaconie ne peut jamais supplanter la foi et la spiritualité. S'engager, oui, mais au nom de celui qui nous envoie ! C'est à cela que les jeunes générations sont sensibles de nos jours. Bien entendu, les laïcs eux-mêmes sont appelés à faire découvrir à leurs pasteurs les enjeux d'une diaconie locale et internationale. De par leurs engagements dans et hors des paroisses, les laïcs sont particulièrement bien placés pour interpeller et lancer des initiatives avec l'aide de leurs pasteurs.

Ce n'est pas l'agir en tant que tel qui est recherché mais l'agir en raison du Christ, en raison de l'amour de Dieu pour l'humanité

Les prêtres, organisateurs de la diaconie

Comme tout baptisé, les prêtres doivent témoigner que l'amour de Dieu à pris chair et qu'il est gratuit, universel. Mais en tant que ceux qui président une communauté de baptisés, ils ont la responsabilité de mettre en œuvre une diaconie qui soit l'affaire de tous et non le privilège de quelques-uns. Ils doivent veiller à ce que la paroisse prenne soin des plus vulnérables (les

personnes âgées, isolées, handicapées, malades, étrangères, démunies). Ils exhortent les chrétiens à développer une charité active, une attention aux autres, une compassion véritable, mais ils organisent aussi des services pour répondre aux différents besoins : un groupe de visiteurs de malade, un café pour accueillir les personnes isolées, un hébergement des sans-abri, un réseau de veilleurs pour être attentifs à nos voisins et leur venir en aide, etc.³.

Les pasteurs ont aussi la tâche de découvrir et de susciter chez les baptisés des charismes qui peuvent dynamiser l'action diaconale. N'est pas l'Abbé Pierre ou Mère Térésa qui veut ! Mais il y a toujours des personnes qui ont une sensibilité et une audace plus marquée pour les questions d'entraide et de solidarité. Enfin, les prêtres vont aussi veiller à organiser une synergie entre les trois tâches de l'Église pour éviter un cloisonnement. Il faudra donc veiller à ce que la catéchèse soit interpellée par la diaconie ou à prévoir des liturgies qui mettent en évidence la vocation diaconale de l'Église. Les pasteurs seront attentifs à ce qu'aucun acteur ne monopolise un secteur de la diaconie (visite aux malades, maraudes, etc.) dans la mesure où la diaconie n'est pas l'affaire de quelques-uns mais de tous. Ils doivent s'assurer que toute personne en situation précaire soit aidée et à ce qu'aucun service pastoral ne s'isole de la communauté chrétienne. Les prêtres ont donc une tâche délicate dans la mesure où ils ont à trouver les personnes prêtes à s'engager dans les différents services à rendre, au risque parfois de se trouver dépourvus, tout en ne permettant pas à ces personnes de s'approprier le service aux plus démunis. La diaconie a besoin de multiples acteurs mais c'est toujours l'Église qui agit à travers eux, non par souci de performance ou de notoriété, mais parce qu'elle

La diaconie a besoin de multiples acteurs mais c'est toujours l'Église qui agit à travers eux

a reçu la mission de témoigner de l'amour de Dieu pour l'humanité.

Les pasteurs peuvent repérer les personnes aptes à prendre en main des services basés sur la diaconie. Cette action se fait avec le discernement approprié, avec l'aide de collaborateurs. Dans l'organisation des paroisses, il est prévu qu'une équipe d'animation pastorale (EAP) contribue à l'exercice de la charge pastorale. Les prêtres veilleront à ce qu'une personne de l'EAP porte la question de la diaconie, jouant un rôle de veille et d'animation au sujet des pauvretés aux multiples visages. Cette équipe autour des prêtres pourra utilement accompagner les projets d'action diaconale sur le terrain.

D'un autre côté, les pasteurs veilleront à ce que les fidèles engagés dans l'action sociale puissent se ressourcer spirituellement et recevoir un accompagnement pastoral afin de nourrir le lien entre vie de foi et engagement. Souvent, les chrétiens qui participent à l'action pastorale diaconale sont soutenus et reconnus dans leurs paroisses. Ce sont souvent ces mêmes personnes qui occupent aussi des rôles d'animation ou de gestion dans la communauté. On peut en effet être dans la conférence Saint-Vincent-de-Paul et, en même temps, dans la chorale et la catéchèse des enfants. Généralement, ces personnes forment un réseau de relations important pour la vie locale. Cependant, il y a d'autres fidèles qui sont engagés dans des lieux souvent non confessionnels (Emmaüs, ATD Quart-Monde, Restos du cœur, municipalité, syndicats...) où ils participent à une mission de solidarité et de justice. Ces engagements relèvent aussi de la diaconie de l'Église.

3. Deux paroisses d'Issy-les-Moulineaux ont lancé un réseau de veilleurs nommé « Un regard pour agir ». Voir P.-Y. MATERNE, « Les nouvelles expériences de diaconie. Premier repérage dans le diocèse de Nanterre », dans *Cahier de l'Atelier* n° 530 (sept. 2011).

Comment faire en sorte que ces personnes soient reconnues dans leur communauté paroissiale ? Comment leur donner la possibilité de relire leur expérience et donner sens à leur action ? À travers le témoignage de ces baptisés soucieux de la fragilité des autres, on peut découvrir que la diaconie ne se limite pas aux frontières d'une paroisse ou d'un mouvement catholique. Il est important pour l'Église d'avoir des gens actifs au nom de leur foi aussi bien dans l'espace confessionnel que dans l'espace pluraliste. Il peut aussi se poser la questions de l'accueil de volontaires non catholiques, ou tout simplement non pratiquants, dans les services de la paroisse. Comment donner à ces personnes une place et un soutien ? On peut, par exemple, leur proposer de partager ce qu'ils vivent et de prier pour la fécondité de leur action.

Benoît XVI encourage à une « éducation à la charité et à la justice », notamment en faisant connaître la doctrine sociale de l'Église⁴. Les prêtres peuvent en effet étudier et faire connaître la doctrine sociale catholique auprès des laïcs, en particulier ceux qui occupent des responsabilités d'ordre sociopolitique. Il serait cependant dommage de réserver cette étude à un club d'intellectuels, sans que d'autres personnes, peut-être activement engagées dans un combat social ou politique, ne soient initiées à ce patrimoine éthico-spirituel d'une grande pertinence à l'heure des phénomènes de mondialisation et des bouleversements d'ordre écologique. Ici encore, il ne revient pas au prêtre seul d'assumer cette responsabilité, dans la mesure où il peut s'appuyer sur des personnes qualifiées sensibilisées à ces questions. Nous pensons ici en particulier aux antennes des Semaines sociales qui peuvent rendre de précieux services. Le diocèse peut également mettre en place une équipe d'appui qui visitera les différentes paroisses⁵.

La spiritualité des prêtres : diaconale parce qu'eucharistique

Au centre de la spiritualité des prêtres se trouve le mystère eucharistique. Comme le dit Benoît XVI, la spiritualité sacerdotale est « intrinsèquement eucharistique » (SC, n° 80). Par l'ordination, les prêtres sont tenus d'imiter dans leur vie ce qu'ils opèrent par le rite. C'est en ce sens que nous voyons en eux des hommes de communion et de service, à la suite de Jésus.

Les prêtres ont un rôle important à jouer pour faire le lien entre la célébration de l'eucharistie et le service des hommes dans le monde. L'eucharistie contient en elle-même une dimension diaconale. Le récit du lavement des pieds chez saint Jean montre combien le service est directement lié au mystère eucharistique. Dans la célébration de l'eucharistie, chaque participant est conduit au cœur de la communion qui vient de Dieu et s'ouvre sur le monde. Les baptisés font l'expérience de « faire corps », d'appartenir au Corps du Christ. La célébration eucharistique fait grandir l'Église comme Corps, comme communauté de disciples. La communion avec Dieu se traduit par la communion entre frères et sœurs, sans oublier ceux qui sont loin ou dans l'oubli.

Dans *Sacramentum Caritatis*, Benoît XVI a insisté sur les conséquences sociales du mystère eucharistique. L'eucharistie n'est pas un acte privé, isolé

4. Dans *Sacramentum Caritatis* (SC), exhortation apostolique post-synodale « sur l'eucharistie source et sommet de la vie et de la mission de l'Église » (22 février 2007), le pape écrit : « Il est nécessaire que, dans les diocèses et dans les communautés chrétiennes, on fasse connaître et on promeuve la doctrine sociale de l'Église » (n° 91).

5. Dans le diocèse de Nanterre, par exemple, une équipe a été chargée de cette formation, en collaboration avec les EAP.

du reste de la vie sociopolitique. Le pape associe étroitement la célébration eucharistique et l'engagement pour la réconciliation et la justice. Cette célébration, mémorial de la mort et de la résurrection du Christ, conforte la communion entre frères et oblige à agir pour la réconciliation et la justice. « C'est au moyen du développement concret de cette responsabilité que l'Eucharistie devient dans la vie ce qu'elle signifie dans la célébration » (SC, n° 89).

Les prêtres sont chargés de cette mission pastorale : faire en sorte que l'eucharistie nourrisse la vie quotidienne du peuple de Dieu. Ils auront donc le souci de faire prendre conscience aux fidèles des implications éthiques et politiques du sacrement reçu en nourriture. La fraction du pain doit rendre chaque baptisé attentif à ceux pour qui Jésus a donné sa vie.

L'eucharistie implique l'obligation de dénoncer les injustices, à la suite des prophètes. Le mystère eucharistique est une nourriture qui donne force et courage pour contribuer au développement d'une culture de vie et d'amour. Celui qui célèbre l'eucharistie ne peut rester sans rien faire face aux injustices et aux inégalités⁶.

La charité dans la vie des prêtres

Les prêtres, en tant que baptisés, sont appelés à vivre la sainteté donnée par Dieu. Le chemin de la sainteté passe par une pratique des conseils évangéliques en réponse à l'appel de Jésus : « Viens et suis-moi » (Lc 18,22). Comment cette vie de disciple permet-elle de faire grandir la charité pastorale au service de l'Église et du monde ? Comment est-ce que l'obéissance du prêtre, non seulement à l'évêque, mais aussi à la Parole de Dieu, va favoriser le service de la charité ? Comment la vie dans le célibat permet-elle au pasteur de se rendre plus disponible pour le service des autres ? Enfin, comment une vie pauvre rend-elle possible une véritable solidarité avec les plus vulnérables ?

Voici les questions que les prêtres, engagés dans des vœux ou non, peuvent se poser au regard de la diaconie.

Suivre Jésus dans l'obéissance, c'est rejoindre ceux qui souffrent, les humiliés, les écrasés⁷. Il serait contradictoire de faire preuve d'obéissance le dos tourné aux souffrances d'autrui. Il

en découle que l'autorité dans l'Église n'est valide que si elle a une compétence religieuse fondée sur l'authentique suite de Jésus. Seul celui qui suit radicalement le Christ a une compétence religieuse. La légitimité décisive de l'autorité vient non pas de la possession d'un savoir ou d'un titre juridique mais bien plutôt du témoignage évangélique. C'est en ce sens que J. B. Metz parle de l'« autorité des souffrants⁸ ». En effet, devant l'autre qui souffre, je suis mis en question et je suis convoqué à répondre. C'est tout le contraire de l'indifférence qui s'installe toujours un peu dans nos esprits lorsqu'on s'habitue à voir la souffrance comme quelque chose qui fait partie du paysage de la vie.

La relation de confiance fraternelle entre les prêtres et l'évêque doit se vivre dans la charité. Mais la charité s'exerce pour la communauté et pour

La légitimité décisive de l'autorité vient non pas de la possession d'un savoir, mais bien plutôt du témoignage évangélique

6. Voir *Sacramentum Caritatis*, n° 90. « Nous ne pouvons rester sans rien faire devant certains processus de mondialisation qui font souvent grandir démesurément, au niveau mondial, l'écart entre riches et pauvres. Nous devons dénoncer ceux qui dilapident les richesses de la terre, provoquant des inégalités qui crient vers le ciel [voir Jc 5,4] » (SC, n° 90).

7. Voir J. B. METZ, *Un temps pour les ordres religieux*, Paris, Éd. du Cerf, 1981, p. 54.

8. J. B. METZ, *Memoria Passionis. Un souvenir provocant*, Paris, Éd. du Cerf, 2009, p. 165.

le monde. L'obéissance vaut donc comme responsabilité devant l'évêque et devant la communauté. Pour contribuer à faire grandir le Corps du Christ, les prêtres ont besoin de vivre une liberté responsable. Lorsque, animés par « l'élan de la charité », ils sont amenés à élaborer des projets, les prêtres sont invités à suivre le « jugement de ceux qui sont, dans l'Église de Dieu, les premiers responsables » (PO, n° 15).

Le *célibat sacerdotal* est un mode de vie qui doit servir la charité. Il est censé rendre plus disponible pour se mettre au service de Dieu et des personnes. Le célibat est « à la fois signe et stimulant de la charité pastorale » (PO, n° 16). Comment est-ce que cette disponibilité apportée par la vie célibataire va être mise au service de la diaconie ? En tant que signe, le célibat implique une capacité à se faire proche d'autrui. Parce qu'il est une image du Royaume qui vient, le prêtre célibataire aura à cœur de vivre des valeurs du Royaume telles que la compassion, l'amour du prochain et la justice. Les pasteurs peuvent ainsi être proches de ceux qui vivent une solitude non choisie. Par cette proximité avec les exclus, les prêtres peuvent être au service de la contagion de l'espérance⁹. N'est-ce pas en étant signe d'espérance que le célibat est un chemin vers le Royaume de Dieu ?

Les prêtres sont invités à suivre le Christ qui s'est fait pauvre. La vie pauvre implique une juste distance à l'égard des biens de la création (« s'en servir, sans s'asservir ») et une gratitude envers celui qui a donné ces biens. En même temps, la pauvreté est une invitation à la mise en commun des biens, comme aux premiers siècles de l'Église. Vatican II parle à cet égard d'« une excellente voie d'accès à la charité pastorale » (PO, n° 17)¹⁰. Les prêtres se rappelleront qu'ils sont envoyés annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres.

La pauvreté proteste contre la soumission de la personne au règne de la possession, de l'avoir et de l'autosuffisance. La pauvreté se manifeste donc comme une attitude de détachement réel à l'égard des biens. Il ne s'agit pas en effet de se réfugier derrière le concept de « pauvreté en esprit » qui permet de faire de la pauvreté une réalité seulement spirituelle. Certes, la pauvreté ne doit pas conduire à un remplacement de la mystique par l'action socio-politique, mais elle convoque le disciple à témoigner d'une solidarité avec les pauvres en leur permettant de devenir sujets.

Conclusion

Devant l'ampleur des besoins, les prêtres risquent de se sentir assez démunis s'ils ne sont entourés d'une ou de plusieurs équipes. Il faudra délimiter les actions à faire, donner des priorités car mieux vaut « bien faire » plutôt que vouloir tout faire. D'une façon générale, les pasteurs gagneront à faire preuve d'écoute, de disponibilité et à se montrer présents auprès des plus vulnérables. Mais en raison de leur charge pastorale, ils sont obligés d'organiser la vie de la paroisse pour que les plus démunis soient accueillis, aidés et réconfortés. Les ministres auront donc le souci de faire émerger des bonnes volontés et de leur confier des tâches, de déterminer des temps et des lieux pour faire œuvre de charité. On attend donc d'eux du discernement, de l'initiative et de l'organisation.

9. Voir J. B. Metz, *Un temps pour les ordres religieux*, loc. cit., p. 51.

10. « Qu'ils évitent tout ce qui pourrait, d'une manière ou d'une autre, écarter les pauvres ; qu'ils rejettent, plus encore que les autres disciples du Christ, toute apparence de vanité dans ce qui leur appartient. Qu'ils installent leur maison de manière qu'elle ne paraisse inaccessible à personne et que jamais personne, même les plus humbles, n'aient honte d'y venir » (PO, n° 17).

Les prêtres, hommes de communion et de fraternité, sont envoyés à tous les membres du Corps ecclésial et au-delà, comme Jean-Paul II l'a bien souligné. Selon leur sensibilité, ils seront plus ou moins présents dans les lieux de précarité et de fracture. L'important pour chaque prêtre n'est pas de devenir un nouveau saint Vincent de Paul, mais de faire en sorte que des Frédéric Ozanam apparaissent à nouveau dans le peuple de Dieu. Si de nos jours, il y a trop souvent un phénomène de « cloisonnement » entre la *diakonia*, la *marturia* et la *leiturgia*, on attend des pasteurs qu'ils créent des passerelles entre celles-ci. Dans cette perspective, les prêtres peuvent devenir ces hommes du lien permettant à tout le monde d'être relié à la même communauté. Il faut que le croyant engagé dans un syndicat, que la responsable de la conférence Saint-Vincent-de-Paul, que le visiteur de malade se retrouvent autour de la table eucharistique pour manger la parole et le corps du Christ, et deviennent témoins de l'action de Dieu en mille et un lieux de notre société. Les prêtres ont tellement de gens à inviter à la table du Seigneur ! Et comment pourrait-on associer à la célébration ceux qui sont parmi les plus vulnérables ? Ici encore, les pasteurs peuvent innover en ouvrant les portes et les fenêtres, en installant la table fraternelle sur le parvis. Il suffira parfois d'oser confirmer les initiatives de certains baptisés soucieux de faire émerger la diaconie à partir d'une belle liturgie et d'une réelle écoute de la Parole de Dieu.

Les pasteurs seront attentifs à toutes les formes de pauvretés, en particulier les pauvretés spirituelles. Cela ne signifie pas qu'ils négligent le service à rendre en raison de pauvretés matérielles, mais – sur ce plan – ils peuvent s'appuyer sur les membres de la communauté ecclésiale. Par contre, en raison du ministère de confession et de guérison qu'ils exercent (pénitence, onction des malades), les prêtres peuvent prendre soin des pauvretés intérieures, des souffrances et du péché. Les pasteurs ont donc aussi une manière propre de devenir serviteurs de la charité, au nom de celui qui les envoie et de la communauté qu'ils président. L'identité du prêtre est en effet plus diaconale que jamais* !

Fr. Pierre-Yves MATERNE, o.p.

* Pour prolonger la réflexion, nous suggérons aux lecteurs de se reporter à la recension « Pastorale » de la p. 63 (ndlr).